

Ville de Landivisiau - Séance du 13 avril 2023 - n° 2023/219

**SERVICE ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE – FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITES DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

**CONSIDERANT** qu'en application de l'article L. 2121-29 du C.G.C.T., la tarification des activités du service Enfance-Famille-Jeunesse est fixée annuellement par le Conseil municipal ;

**CONSIDERANT** que, pour permettre l'accès au plus grand nombre des familles landivisiennes, la Ville a instauré une tarification sociale applicable à l'ensemble des prestations proposées en faveur de la jeunesse (activités culturelles, restauration scolaire, centre de loisirs et activités enfance-famille-jeunesse) ;

**CONSIDERANT** que cette tarification sociale est calculée à partir des Quotients Familiaux (Q.F.) établis par la Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F.) ;

**CONSIDERANT** que les tarifs sont calculés sur la base des charges supportées par la collectivité sans qu'ils ne puissent être supérieurs au coût de revient et qu'il convient d'harmoniser l'ensemble des grilles de Quotients Familiaux pour l'ensemble des prestations proposées ;

**CONSIDERANT** qu'en 2022, le coût de revient d'un enfant accueilli en Accueil Collectif de Mineurs s'élève à 40,97 € par jour et à 6,03 € par heure en garderie périscolaire soit une prise en charge respective de la Ville de plus de 77 % et 76 % ;

**CONSIDERANT** que, si les tarifs facturés n'ont pas été augmentés depuis 2014, il convient d'une part d'augmenter les tarifs de 4 % pour les activités A.C.M., garderies et séjour ski tout en soutenant le pouvoir d'achat des familles landivisiennes et d'autre part d'augmenter de 1 € les activités baby gym et loisirs jeunes pour les landivisiens et de 2 € pour les extérieurs ;

**APRES** en avoir délibéré ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**PAR 22 voix POUR** du groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et **6 voix CONTRE** des groupes « *Ensemble pour Landivisiau* » et « *Un esprit d'ouverture pour Landivisiau* » ;

**VOTE LES TARIFS SUIVANTS, APPLICABLES A PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023 :**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Affiché le

ID : 029-212901052-20230418-2023219000-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal

TARIFICATION SERVICE ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE

2023 - 2024

Applicable à partir du 1er septembre 2023



VILLE DE LANDIVISIAU	QF CAF		A.C.M.*			garderie périscolaire	THEATRE		Séjour ski févr-24
			JOURNEE	1/2 J	REPAS	1/4 H	enfant	ado	
TARIF LANDIVISIENS	QF 1	0/400 €	5,93 €	4,68 €	3,40 €	0,28 €	72,80 €	93,60 €	355,00 €
	QF 2	401/500 €	7,07 €	4,89 €	3,40 €	0,31 €	83,20 €	104,00 €	385,00 €
	QF 3	501/700 €	8,11 €	5,82 €	3,40 €		88,40 €	109,20 €	400,00 €
	QF 4	701/900 €	9,15 €	6,86 €	3,40 €	0,33 €	91,52 €	112,32 €	410,00 €
	QF 5	>900 €	9,57 €	7,90 €	3,40 €	0,36 €	93,60 €	114,40 €	425,00 €
TARIF EXTERIEUR	EXTERIEUR		18,72 €	15,60 €	4,40 €	0,42 €	114,40 €	135,20 €	520,00 €
TARIF UNIQUE	Garderie ACM : de 18 h à 19 h tarif 1/4 h		0,42 €		* ACM : Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs)				
PENALITES (supplément tarifaire forfaitaire)	ACM : présence sans réservation supplément forfaitaire								4,00 €
	Garderie périscolaire : présence sans réservation supplément forfaitaire								2,00 €
	Présence après 19 h : supplément au 1/4 h au-delà de 19 h								3,00 €
Absence non justifiée	ACM /GARDERIE PERISCOLAIRE : facturation selon la réservation effectuée								
ACTIVITES DIVERSES								landivisien	extérieur
BABY GYM			Le cycle de six séances				11,00 €	17,00 €	
LOISIRS JEUNES			Animation service Enfance-Famille-Jeunesse				3,00 €	7,00 €	
			Animation avec intervenant extérieur				6,00 €	10,00 €	
			Animation vidéo, par jour				7,00 €	12,00 €	
			Sortie avec transport				5,00 €	9,00 €	
			Sortie avec transport et prestataire				11,00 €	17,00 €	

VOTE

SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	22
CONTRE	6

Fait à Landivisiau, le 13 avril 2023

Le Maire,  
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 18 AVR. 2023

Et de la publication sur le site internet de la Ville [www.landivisiau.fr](http://www.landivisiau.fr), le 18 AVR. 2023

Fait à Landivisiau, le... 18 AVR. 2023

Le Maire,  
Laurence CLAISSE